

## Beauté/Élection " Miss ronde et Jolie "

# La couronne à Safou Arnaud Darcy

Line Renette ALOMO  
Libreville/Gabon

La jeune lauréate de cette première édition de la célébration de la femme forte a séduit le jury et conquis le public. Même si ses congénères et elle n'ont remporté que des lots symboliques, c'est la beauté enrobée qui aura gagné.

**POUR** un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Malgré le gros retard pris par le début de la cérémonie à la villa Saphir à Angondjé, l'élection de "Miss ronde et jolie", samedi dernier, a atteint tous ses objectifs. Tant les jeunes femmes... tout en rondeur, auront montré sans complexe... leurs rondeurs. D'abord en tenue traditionnelle. Tour de piste, étalage de leurs atours physiques devant le jury, acclamation d'un public bluffé.

Ensuite en tenue olympique. Petites moues de contestation parmi les hôtes de l'événement. «Ce ne sera pas bien décent», entend-on murmurer. Mais surprise ! La tenue olympique a ses propres charmes sur ces formes plantureuses. Les sept candidats raflent encore les hourra des convives. Et, enfin, passage en tenue de soirée. Longue pause. Le jury présidé par le styliste modéliste, Christ'on, se retire pour un huis clos aux fins de choisir "l'élue". Pas facile avoue-t-il.

Mais un consensus a permis de sortir du lot la candidate numéro 5, Safou Arnaud Darcy. Cris dans la salle. Émotion de la miss. « Je suis si heureuse. Merci public, merci présidente ( de l'association ronde et jolie Ndlr). Je suis fière de représenter la femme ronde et jolie », scande-t-elle, la voix hachée par des sanglots d'émotion.

La marraine, Micheline Otounga, et la présidente de l'association "Ronde et jolie", Larissa Guise Mbounghou, aux commandes de l'événement, expriment leur satisfac-



La miss ronde et jolie, Safou Arnaud Darcy, se faisant poser la couronne de son sacre...



... posant avec ses dauphines.

tion. « Nous voulions valoriser la femme ronde. C'est fait. Merci à vous, chers candidates, pour votre courage, votre volonté d'avoir accepté d'affronter les regards, les jugements. Quoi de plus difficile que de supporter ce regard critique sur soi. Vous l'avez fait merci », s'extasie Mme Otounga, qui annonce les lots de la miss : formation au développement de soi, grande page dans le mensuel "Okoumé magazine", 3 paires de bon au restaurant "ici et ailleurs"... Pour accompagner l'événement, des créateurs de mode. Fat Wear et ses modèles en pagne pour femmes rondes, Angéline design et ses robes de mariées pour grand gabarit. Dona pen Design ou encore la styliste Seni, tout droit venue du Burkina Faso, ont dévoilé des styles conçus uniquement pour la femme aux rondeurs marquées.

Pour assurer la partie festive avec la dose d'ambiance dont avaient besoin les convives, Stéphanie Afène et Clariss ont posé leur empreinte musicale. « C'était sublime et déconcertant de beauté », s'est réjoui Marcel, un invité. Rendez-vous est pris pour la prochaine édition, car l'association "Ronde et jolie" entend pérenniser le concept, tant il s'est montré accrocheur et rassembleur. Ce, à la suite d'un test concluant, il y a deux ans, sur la scène du Casino Croisette de Libreville.



Le public a honoré de sa présence la première édition de l'élection "Miss ronde et jolie".

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE  
ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

BP. :45 - LIBREVILLE  
Tél. : 01.79.56.61

N° 0001 MEPPDD/SG/DGI



### COMMUNIQUE DE PRESSE

La Direction Générale des Impôts porte à la connaissance des contribuables assujettis à la Contribution des Patentes et des Licences non soumis à l'Impôt Synthétique Libératoire (ISL) dont le Chiffre d'Affaires est supérieur à 30.000.000 F cfa, que la date limite de paiement des dites contributions est, à titre tout à fait exceptionnel, prolongée au 30 mars 2017.

En conséquence, les contribuables redevables de ces deux impôts sont invités à se présenter aux Centres des impôts compétents pour y accomplir leurs obligations déclaratives et de paiements dans les formes prévues par le Code Général des Impôts.

Fait à Libreville, le 24 FEV. 2017

Le Directeur Général des Impôts